

CONDUITE EN SECURITE DE GERBEUR

EXPERIMENTE

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

L'article R, 4323-55 impose que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage soit réservé aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate

OBJECTIFS

Maintenir à jour les connaissances permettant d'utiliser des gerbeurs en sécurité
Etre sensibilisés aux risques liés à l'utilisation de gerbeurs,

PROGRAMME

THEORIE

- ASPECTS REGLEMENTAIRES
Bases de la réglementation applicable aux chariots
- RÔLE ET RESPONSABILITES DES ACTEURS
Chef d'entreprise ou conducteur de travaux
Chef de chantier
Chef d'équipe
Conducteur
- TECHNOLOGIE DES CHARIOTS A CONDUCTEUR PORTE ET CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT
Caractéristiques principales : composants et mécanismes
Fonctionnement : organes et dispositifs de sécurité
- PREVENTION DES RISQUES
Les contrôles réalisés par le conducteur
- LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES
Règles de signalisation
Principaux risques : renversement, heurt, chute...
- REGLES DE SECURITE LIEES A L'ENVIRONNEMENT
Lignes électriques sous tension et hors tension
Les différents types de sol

• REGLES D'UTILISATION

Mise en œuvre des chariots/gerbeurs
Utilisations courantes et particulières
Consignes de sécurité (arrêt et fin de poste)
Stationnement (arrêt moteur et mise à zéro des équipements hydrauliques)
Panne (consignation, calage, balisage)

PRATIQUE

Contrôles de prise et de fin de poste
Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité
Ciruler dans différentes conditions (pente, virage, marche avant/arrière)
Maîtriser les situations de travail pour les gerbeurs
Utiliser correctement l'avertisseur sonore
Respecter les règles et panneaux de circulation
Adapter sa conduite aux conditions de circulation
Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres
Effectuer les opérations d'entretien de premier niveau
Vérifier les différents niveaux des réservoirs
Rendre compte des anomalies rencontrées lors de l'utilisation de l'engin

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, études de situations concrètes au moyen de vidéoprojecteur/paperboard et exercices pratiques.

PUBLIC CONCERNE : Personnel expérimenté ayant à utiliser quotidiennement ou occasionnellement un gerbeur.

PRE-REQUIS : Néant

LIEU : INTRA ENTREPRISE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 6 Maximum

DUREE DE LA FORMATION : 1 JOUR (7 HEURES)

ACCESSIBILITE: Handicap En cas de situation de handicap, l'Organisme ECOPREV étudiera la faisabilité de réalisation de la formation.

VALIDATION DES ACQUIS : • Acquis théoriques évalués sous forme de QCM • Attestation de formation remise à l'issue de la formation.
• Nous préconisons un renouvellement de cette formation tous les 5 ans

Modalités, délai d'accès :

